Temps du Carême - Semaine des Cendres · Samedi

Texte de l'Évangile (*Lc* 5,27-32): Après cela, il sortit et il remarqua un publicain (collecteur d'impôts) du nom de Lévi assis à son bureau de publicain. Il lui dit: «Suis-moi». Abandonnant tout, l'homme se leva et se mit à le suivre. Lévi lui offrit un grand festin dans sa maison; il y avait une grande foule de publicains et d'autres gens attablés avec eux. Les pharisiens et les scribes de leur parti récriminaient en disant à ses disciples: «Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs?». Jésus leur répondit: «Ce ne sont pas les gens en bonne santé qui ont besoin du médecin, mais les malades. Je suis venu appeler non pas les justes mais les pécheurs, pour qu'ils se convertissent».

«Je suis venu appeler non pas les justes mais les pécheurs»

Abbé Joan Carles MONTSERRAT i Pulido
(Cerdanyola del Vallès, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui nous voyons s'avancer la Carême ainsi que l'intense conversion à laquelle le Seigneur nous appelle. La figure de l'apôtre et évangéliste Matthieu est très représentative de tous ceux qui en sont venus à croire qu'à cause de leurs parcours, ou de leurs péchés personnels ou des situations compliquées, il est difficile que le Seigneur puisse les choisir comme collaborateurs.

Mais Jésus Christ, pour écarter tous nos doutes, nous présente comme premier évangéliste, Lévi, le collecteur d'impôts, à qui Il dit tout simplement: «Suis-moi» (Lc 5,27). Il fait avec lui juste le contraire de ce qu'une mentalité "bien-pensante" et "sensée" peu concevoir. Si, aujourd'hui, nous voulons paraître "politiquement corrects", Lévi —par contre— venait d'un monde où il était rejeté par tous ses compatriotes, car, du fait d'être un publicain, il était considéré comme un collaborateur des Romains et peut-être aussi comme un escroc. En raison des "commissions" qu'il devait percevoir; comme quelqu'un qui pressurisait les pauvres

pour lever les impôts; comme un pécheur publique, enfin.

Ceux qui étaient censés être parfaits ne pouvaient se rendre à l'évidence que Jésus ne songeât pas a leur demander de le suivre ou même à s'assoire a sa table.

Mais, en choisissant Lévi, Notre Seigneur Jésus Christ nous dit qu'il aime plutôt s'entourer de ce genre de personnes pour répandre son Royaume; Il a choisi les malades, les pécheurs, ceux qui ne se croient pas justes: «Ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour couvrir de confusion ce qui est fort» (1Co 1,27). Ce qui ont besoin des médecins, et surtout, ceux qui pourront bien comprendre que les autres peuvent en avoir aussi besoin.

Nous devons, donc, repousser la pensée que Dieu nous veut avec des états de service impeccables pour le servir. Cet état de service, Il ne l'a préparé que pour Notre Mère. Mais pour nous tous, soumis au salut de Dieu et protagonistes du Carême, Dieu veut un cœur contrit et humilié. D'ailleurs, «Dieu t'a crée faible pour pouvoir te donner son propre pouvoir» (Saint Augustin). Voila le type de personnes que, selon le psalmiste, Dieu ne méprise pas.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Si tu le veux, tu peux guérir. Mets-toi entre les mains du médecin, et lui piquera les yeux de ton âme et de ton cœur. Qui est ce médecin ? Dieu, qui guérit et vivifie au moyen de sa Parole. Car il créa tout grâce à la Parole et à la sagesse » (saint Théophile d'Antioche)

- « Un détail saute aux yeux : Jésus n'exclut personne de son amitié : 'Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs' (Mc 2, 17). La bonne nouvelle de l'Evangile, c'est précisément cela : la grâce que Dieu offre au pécheur ! » (Benoît XVI)

- « Jésus invite les pécheurs à la table du Royaume : " Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ". Il les invite à la conversion sans laquelle on ne peut entrer dans le Royaume, mais il leur montre en parole et en acte la miséricorde sans bornes de son Père pour eux et l'immense "

joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent " (Lc 15, 7). La preuve suprême de cet amour sera le sacrifice de sa propre vie ‘en rémission des péchés’ (Mt 26,28) » (Catéchisme de l’Eglise catholique, n° 545)